

Dépôt de documents pour la rencontre du 7 mars

From: "Ducharme, Éric" <[REDACTED]>
To: Dominique Savoie <[REDACTED]>
Cc: Julie Bissonnette <[REDACTED]>, Julie Harvey <[REDACTED]>, "Ducharme, Eric" <[REDACTED]>
Date: Wed, 06 Mar 2024 23:11:33 +0000
Attachments: 00. ODJ 2022-03-07_VF.pdf (617.02 kB); 01. Mise en contexte et état situation.pdf (1.04 MB); 02. Préparation à la haute saison des services en personne.pdf (408.28 kB); 03. États financiers 2023 et autres suivis.pdf (548.46 kB); 04. Stratégies contractuelles CASA et CTI.pdf (666.5 kB); 05. Perception TIV.pdf (282.95 kB); 06. Contributions assurance 25-27.pdf (459.7 kB)

Bonjour Mme Savoie,

Au nom de M. Éric Ducharme, je vous invite à prendre connaissance des documents ci-joints en vue de la rencontre prévue demain, le 7 mars à 11h en teams.

Nous demeurons disponibles.

Sincères salutations,

Geneviève Pouliot pour :

Éric Ducharme

Président-directeur général

Société de l'assurance automobile du Québec



Société de l'assurance
automobile

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité

Ce message peut contenir des renseignements confidentiels. Il est à l'usage exclusif de son destinataire. Toute copie ou divulgation de son contenu est interdite. S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser aussitôt. Merci

RENCONTRE
Mme DOMINIQUE SAVOIE ET M. ÉRIC DUCHARME

RÉUNION TEAMS
7 mars 2024

ORDRE DU JOUR

1. Mise en contexte et état de situation sur les services à la clientèle *
2. Préparation à la haute saison *
3. État financiers 2023 et autres suivis financiers *
4. Stratégies contractuelles CASA et CTI *
5. Perception de taxe sur l'immatriculation des véhicules (TIV) *
6. Contributions d'assurance 2025-2027 *
7. Varia
 - 7.1 Suivi marqueur de genre
 - 7.2 Suivi du dossier au TAT
 - 7.3 Situation Oka et contribution des contrôleurs routiers
 - 7.4 Centre de services Henri-Bourassa

* Document joint

OBJET : Stratégies contractuelles CASA et CTI	OBJECTIF DE LA NOTE : Pour information
---	--

RAPPEL DES FAITS

Historique contractuel de la transformation

- En 2017, la Société a conclu un contrat d’une durée de 10 ans de 458,4 M\$ avec l’Alliance LGS/IBM – SAP pour la réalisation de son programme de transformation. Ce contrat couvrait :
 - L’acquisition et les droits de licences d’une suite de progiciels intégrés;
 - Les services professionnels pour la mise en œuvre et l’exploitation de la solution CASA;
 - L’acquisition et la maintenance des infrastructures matérielles et logicielles.
 - 2 avenants ont été signés, portant la valeur totale du contrat à 573 M\$:

Historique des avenants

Contrat avec l'Alliance	Montant (M\$)	Commentaires
Contrat initial (Avril 2017)	458,4	
Avenant (Septembre 2022)	45,7	Ajouts de portée au projet et replanification du déploiement de la livraison 2
Avenant (Juillet 2023)	68,9	Mitigation des risques reliés à la rareté de main-d’œuvre
TOTAL	573	

- Selon les prévisions actuelles, l’ensemble de la disponibilité contractuelle dont dispose la Société, incluant celle pour ses besoins en licences et en infrastructures, sera entièrement consommée en services professionnels d’ici le mois d’août 2024.
- 3 facteurs ont amené une révision des besoins contractuels en 2024 :
 - Une révision des coûts de licences sur la durée du contrat, en 2027.
 - Une internalisation des expertises moins rapide que prévue
 - Un décalage dans la publication des appels d’offres en services professionnels requis pour la poursuite des activités de la VPEN.
- En décembre 2023, un budget de 760 ETC internes a été autorisé à la VPEN pour 2024 (591 ETC consommés en 2023). Afin d’atteindre cette cible, 246 nouveaux équipiers doivent se joindre à la VPEN d’ici novembre 2024. Au 30 janvier, 115 effectifs supplémentaires se sont joints à la VPEN (Annexe 1).
- Afin d’assurer la continuité de ses services pendant les processus de dotation, la VPEN a dû avoir recours à des ressources externes supplémentaires. Cet ajout ponctuel d’effectifs a occasionné certaines dépenses additionnelles en services professionnels, réduisant d’autant la disponibilité contractuelle pour payer les licences SAP jusqu’en 2027.
- Par ailleurs, pour combler les besoins en services professionnels de 2024 à 2027, la Société prépare la publication de 2 appels d’offres, ce printemps, qui permettra notamment de répondre aux besoins d’expertise, d’éliminer la dépendance envers un seul fournisseur, obtenir la flexibilité requise quant à la qualité et la quantité de ressources nécessaires pour assurer la poursuite de ses opérations et l’évolution de ses services.
- Les contrats résultant de ces appels d’offres devraient être signés en juillet 2024.

Nouvel avenant

- La Société devra conclure un nouvel avenant avec l'Alliance, seul mécanisme de mitigation de risque actuellement disponible, pour :
 - répondre à ses besoins en termes de licences jusqu'en 2027;
 - déployer le nombre de ressources requis afin d'éviter tout bris de service et garantir des conditions gagnantes dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie contractuelle (transfert de connaissance).
- Selon l'évaluation préliminaire des besoins de licences jusqu'en 2027, des ETC internes projetés ainsi que les prévisions de décroissance en ressources externes anticipées, il est estimé que le montant du nouvel avenant serait de l'ordre de 35 à 45 M\$ (Annexe 2).
- Le portrait des besoins contractuels de la Société se précisera au cours des prochains mois en fonction du processus d'adjudication du prochain contrat.
- Cet avenant devrait être signé en juillet et serait publié sur SEAO en octobre, après l'adjudication des nouveaux contrats.

Estimation préliminaire – Nouvel avenant

	Contrat avec l'Alliance - Solution CASA (M\$)			Estimation Besoins 2024 à 2027	Estimation Avenant requis Juillet 2024
	Total ⁽¹⁾	Consomé au 2023-12-31	Solde au 2023-12-31		
Licences SAP	111	89,6	21,4	30,3	8,9
Infrastructures (matérielles et logicielles)	40,4	39,3	1,1	1,1	0
Services professionnels	421,6	398,3	23,3	49,5	26,2
TOTAL	573	527,2	45,8	80,9	35,1

(1) Incluant deux avenants (Sept 2022 et Juillet 2023)

Renouvellement des infrastructures CASA :

- Les serveurs IBM Power, qui hébergent et supportent le cœur de la solution de mission CASA, ont été acquis et installés en 2017 et 2018. Ces serveurs sont critiques pour la prestation de services de la Société. À l'origine, ces serveurs devaient être remplacés après 5 ans.
- Afin de ne pas amener de risques supplémentaires lors de la livraison 2 de CASA, il a été décidé de réaliser ce remplacement après la livraison.
- Dans une lettre transmise à la Société en novembre 2023, IBM confirmait la fin de vie et de support des serveurs Power 8 à la fin d'octobre 2024.
- Pour les infrastructures à pérennité, les analyses démontrent que :
 - Les coûts et les délais de mise en service sont plus élevés et plus longs pour les options infonuagiques;
 - L'infonuagique gouvernementale du MCN n'est pas disponible;
 - Le projet que représente l'installation des infrastructures CASA dans les locaux du MCN est estimé au minimum à 2 ans, ce qui ne permet pas de rencontrer l'échéance d'octobre 2024.
- Ainsi, la stratégie retenue est :
 - D'acquérir les infrastructures requises pour remplacer des équipements physiques désuets (serveurs IBM Power) sur site;
 - D'évaluer le projet de déménager la solution CASA dans les locaux du MCN, afin de se conformer au décret du programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI) sur l'horizon 2025;
 - D'élaborer une stratégie sur l'évolution vers les solutions infonuagiques SAP dans une optique à moyen terme (3-5 ans) et qui concorde avec le renouvellement des licences SAP (prévu en 2027).

- Un appel d’offres ciblé sera lancé ce printemps pour acquérir les infrastructures requises.
- La valeur des investissements requis pour le remplacement des infrastructures CASA est de l’ordre de 37 M\$. Le montant sera confirmé lors de l’adjudication du contrat prévue en juillet.
- Ces investissements sont financés par la SAAQ.

COMMENTAIRES

- S. O.

CONSULTATIONS

- Vice-présidence aux contributions d’assurance, aux finances et au contrôle organisationnel

IMPACTS BUDGÉTAIRES

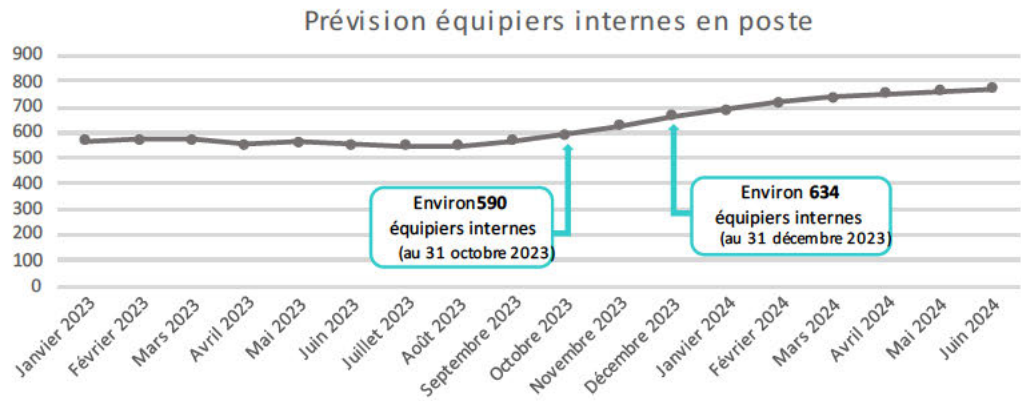
- L’augmentation anticipée du recours aux ressources externes nécessitera une bonification du budget pour les services professionnels prévu pour 2024, montant qui sera précisé au cours des prochains mois en fonction du portrait détaillé des besoins du prochain contrat.
- Un budget supplémentaire estimé à 37 M\$ est requis en immobilisation pour l’acquisition et la mise en service des nouvelles infrastructures pour l’année 2024.

PROCHAINES ÉTAPES

- Poursuite des travaux d’adjudication des prochains contrats en services professionnels SAP et connexes;
- Précision des besoins contractuels de la Société pour le nouvel avenant et l’impact budgétaire;
- Discussions avec le MCN et plan d’actions pour la conformité au décret PCCTI;
- Poursuite des travaux d’adjudication du prochain contrat pour les infrastructures.

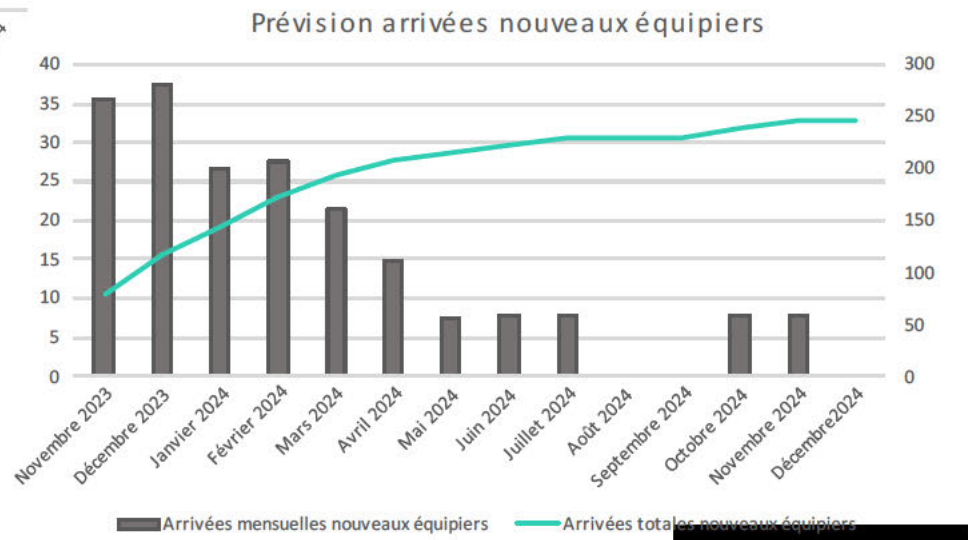
Approuvé par	Caroline Foldes-Busque		Collaboration	Martin Lemaire		2024-03-07	
						Date	

Prévision dotation de postes pour respecter les ETC autorisés



**Objectif
760 ETC
pour 2024**

Pour atteindre son objectif, 246 nouveaux équipiers devront se joindre à la VPEN entre septembre 2023 et novembre 2024 (ce nombre ne tient pas compte des départs à la retraite, maladie ou taux de roulement courant)



Annexe 2

Évaluation préliminaire des besoins de l’avenant*

CONTRAT DE L'ALLIANCE POUR CASA (M\$)à	Total du Contrat	Consommé au 2023-12-31	Solde au 2023-12-31	Estimations des besoins à venir			
				2024	2025	2026	Besoins estimés 2024-2027
Licences SAP	111,0	89,6	21,4	15,3	9,4	5,6	30,3
Infrastructures (matérielles et logicielles)	40,4	39,3	1,1	1,1			1,1
Services professionnels	421,6	398,3	23,3	49,5			49,5
TOTAL	573,0	527,2	45,8	65,9	9,4	5,6	80,9
(A)				(B)			

49,5 M\$ Le montant estimé de l’avenant tient compte des **services professionnels** requis pour :

- Effectuer ses activités opérationnelles et d’exploitation (incluant les enjeux reliés à la dotation);
- Réalisation de son carnet de produits;
- Poursuite des projets stratégiques;
- Assurer le transfert de connaissances avec le nouveau fournisseur.

A – B

(35,1)



Montant estimé de
l’avenant
35,1 M\$

*montants estimés